

QUAND LE FRANÇAIS TIRE SA RÉFÉRENCE...

Michel FRANCARD
Université catholique de Louvain

Un nombre significatif des chercheurs ayant répondu à notre invitation pour ce colloque consacré au "français de référence" étaient déjà présents à Louvain-la-Neuve en novembre 1993, pour le colloque international que le Centre de recherche VALBEL avait organisé sur le thème de *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques* (Francard et alii 1993-1994). Les échanges avaient porté à la fois sur le concept d'insécurité linguistique et sur les manifestations de cette insécurité dans les différentes communautés francophones.

Nous avions vu à l'époque la "périphérie" gagner à ce point du terrain sur le "centre"¹ que c'est l'existence même de celui-ci qui avait été remise en question. Les francophones, dans les représentations qu'ils échafaudent sur leur langue, seraient-ils tous "périphériques"? Et si l'on associe de façon privilégiée "périphérie" et "insécurité linguistique", y a-t-il des communautés où les francophones manifestent une évidente sécurité linguistique? Nous savons que, même au centre de l'Hexagone, à Paris, des symptômes de cette insécurité linguistique, que l'on croyait réservés aux lointaines marches de la Romania, s'observent également (Fischer 1988).

Si la réflexion sur l'insécurité linguistique a continué d'évoluer sur plusieurs points importants², une des conclusions essentielles du colloque de 1993 n'a pas été mise en question: aujourd'hui, comme hier, l'insécurité des francophones présentant un "déficit de légitimité linguistique" se construit par rapport à une langue plus ou moins idéalisée, un français "de référence" dont

l'existence est postulée dès qu'il s'agit de décrire une variété qui n'est pas "de référence".

Depuis des siècles, ce "français de référence" est authentifié par des dictionnaires, par des grammaires, par des descriptions linguistiques. Et tous les modèles différentiels, notamment dans le domaine lexical³ ne construisent-ils pas un "français de référence" plus vrai que nature, et dont les contours prennent forme au fur et à mesure que s'élabore la description de ce qui ne lui appartient pas?

L'existence d'un français de référence – parfois appelé français standard, français normé, français central, français de la bourgeoisie parisienne, français de la plus saine partie de la Cour, etc. – ne fait effectivement aucun doute, du moins dans les représentations des locuteurs. Mais qu'en est-il d'un point de vue plus "positiviste", sur le terrain des pratiques linguistiques? Les linguistes, conscients de ce qu'ils délimitent eux-mêmes leur objet d'étude, n'auront pas la naïveté de prétendre décrire LE français de référence comme donné empirique. Ils ne pourront nier, toutefois, que, dans les différents secteurs de leur discipline, un français de référence est construit par eux – quelquefois malgré eux? – au fil des descriptions phonétiques, phonologiques, syntaxiques, sociolinguistiques, lexicales, etc., et cela depuis que certains grammairiens du XVI^e siècle ont entrepris de "mettre en règles" le français.

L'enjeu de ce colloque⁴ est donc d'appréhender le français de référence tel qu'il est construit par les linguistes, mais aussi tel que se l'approprient les spécialistes de la diffusion du français (dans des domaines comme l'aménagement linguistique, la didactique, etc.). Il ne s'agit pas de réussir à circonscrire une variété clairement délimitée: d'une construction à l'autre, d'une appropriation⁵ à l'autre, les contours du "français de référence" sont fluctuants. Mais les trente-trois contributions sélectionnées pour ces *Actes* permettent de dégager, dans les pratiques concrètes des chercheurs, ce qui fonde le délicat passage entre l'analyse des données attestées et la légitimation d'une variété de référence.

³ Le colloque organisé en 1994 par VALBEL en collaboration avec l'AUIPEL-F-UREF, et portant sur le régionalisme lexical (Francard & Latin 1995), a bien illustré cette implication réciproque du "référentiel" et du "différentiel".

⁴ Cf. Verreault, dans le compte rendu qu'il a publié des *Actes* du colloque sur l'insécurité linguistique, traçait déjà la voie à suivre: "Il ressort assez clairement de l'ensemble des contributions que la variété de référence par rapport à laquelle se mesure l'insécurité linguistique ne se réduit pas au seul français de France (...). [C]ette variété de référence doit être prise en compte dans la représentation que l'on peut se faire du français et à ce titre elle mériterait d'être mieux circonscrite, ce qui pourrait faire l'objet d'un nouveau colloque qui s'inscrirait tout naturellement dans la continuité de celui de 1993." (Verreault 1997: 164).

⁵ 1. APPROPRIATION n.f. (...) Action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété. 2. APPROPRIATION n.f. (...) vx ou région. (Belgique) Nettoyage." (*Nouveau Petit Robert*, 1993).

¹ Dans le domaine des représentations mentales, "centre" et "périphérie" ne renvoient pas à des entités géographiques clairement identifiées, mais à des classes socio-spatiales entretenant des rapports de subordination (Singy 1996: 26 sv.).

² Parmi les références les plus significatives postérieures au colloque de Louvain-la-Neuve, mentionnons Bavoux 1996, Bretegnier 1996 et Singy 1996.

On saura gré aux participants de ce colloque – chercheurs chevronnés et jeunes scientifiques – d’avoir accepté de privilégier une approche réflexive de leur méthodologie à une description de données factuelles. Les pages qui suivent montrent combien ce travail d’élucidation éclaire les dimensions formelles, institutionnelles et identitaires du processus d’appropriation d’une langue par une communauté donnée.

Michel FRANCARD
Université catholique de Louvain
Département d’études romanes
Centre de recherche VALBEL
Collège Érasme – Place Blaise Pascal, 1
B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)
francard@rom.ucl.ac.be

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BAVOUX, Claudine (dir.). 1996. *Français régionaux et insécurité linguistique* (actes de la deuxième table ronde du Moufia, 23-25 septembre 1994). Paris - Saint-Denis: L'Harmattan - Université de la Réunion.
- BRETEGNIER, Aude. 1996. "L'insécurité linguistique: objet insécurisé? Essai de synthèse et perspectives". Dans Didier de Robillard & Michel Benamino (dir.), *Le français dans l'espace francophone* (t. II). Paris: Champion, p. 903-919.
- FISCHER, Mathilde. 1988. *Sprachbewußtsein in Paris*. Wien-Köln-Graz: Bohlau Verlag.
- FRANCARD, Michel, Geneviève GERON & Régine WILMET (dir.). 1993-1994. *L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (10-12 novembre 1993). Dans *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, 19, 3-4 (vol. I), 20. 1-2 (vol. II).
- FRANCARD, Michel & Danièle LATIN. 1995. *Le régionalisme lexical*. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve (25-27 janvier 1994). Louvain-la-Neuve: Duculot.
- SINGY, Pascal. 1996. *L'image du français en Suisse romande. Une enquête sociolinguistique en Pays de Vaud*. Paris: L'Harmattan.
- VERREAULT, Claude. 1997. "Compte rendu [des Actes du colloque sur l'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques]". Dans *Langues et linguistique* 23, p. 161-165.